

◆ DEMANDE POUR INSTALLER UN BRANCHEMENT PRIVÉ D'EAU



RÉCUPÉRER AUPRÈS DU BUREAU DE L'ASSOCIATION LOHARANO TOKANA LE FORMULAIRE À REMPLIR



PAYER UN DROIT DE 10 000 AR ET UNE AVANCE DE 50 000 AR AUPRÈS DU SECRÉTAIRE TRÉSORIER DE LA COMMUNE



SIGNER DANS LE CAHIER DE REGISTRE DES DEMANDES

◆ RÉALISATION DU DEVIS POUR L'INSTALLATION DU COMPTEUR



AU PLUS TARD, 10 JOURS APRÈS LA DEMANDE, LE TECHNICIEN DE L'ASSOCIATION RÉALISE UNE VISITE POUR DÉTERMINER L'ENDROIT OÙ INSTALLER LE COMPTEUR

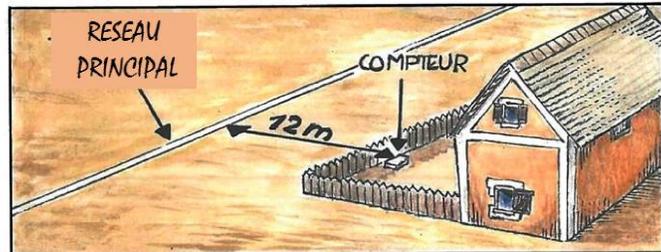


AU PLUS TARD, 10 JOURS APRÈS LA VISITE DU TECHNICIEN DE L'ASSOCIATION, LE DEVIS EST DISPONIBLE



LA FACTURE DOIT ÊTRE RÉGLÉE AU PLUS TARD 2 MOIS APRÈS LA DATE DU DEVIS, SINON, IL FAUT PAYER UNE SANCTION DE 5 000 A 10 000 AR EN SUS

◆ COÛT DE L'INSTALLATION

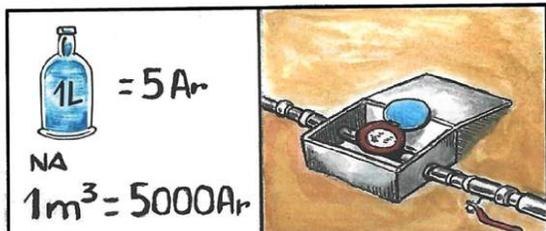


SITUÉ À UNE DISTANCE INFÉRIEURE À 12 M DU RÉSEAU PRINCIPAL, LE COÛT D'INSTALLATION EST DE 150 000 AR

- ◆ 150 000 AR CORRESPONDENT AU DROIT DE BRANCHEMENT INCLUANT : MAIN D'ŒUVRE POUR LES TRANCÉES DE CANALISATION ET LE REBOUCHAGE, ACCESSOIRES,
- ◆ SI SUPÉRIEUR À 12M : 150 000 AR + COÛT DE MAIN D'ŒUVRE POUR LES TRANCÉES DE CANALISATION ET LE REBOUCHAGE, PRIX DES TUYAUX, PRIX DES ACCESSOIRES



◆ TARIF DE L'EAU À DOMICILE



LE PRIX D'1L EST DE 5 AR + LE COÛT D'ENTRETIEN DES COMPTEURS (1 000 AR/ MOIS), À PAYER MÊME SANS AUCUNE CONSOMMATION



LE RELEVÉ DU COMPTEUR SE FERA DU 1ER AU 4 DU MOIS PAR LE TECHNICIEN DE L'ASSOCIATION. EN MÊME TEMPS, IL REMET L'ANCIENNE FACTURE



LA FACTURE DOIT ÊTRE RÉGLÉE AU PLUS TARD LE DEUXIÈME VENDREDI APRÈS LA RÉCEPTION DE CELLE-CI

◆ LES MESURES À PRENDRE EN CAS DE RETARD DU PAIEMENT



SI LE RETARD EST TROP FRÉQUENT, SUPÉRIEUR À 3 FOIS, LA SANCTION SERA DE 4 000 AR



AU MOMENT DU RELEVÉ, QUAND L'ANCIENNE FACTURE N'A PAS ÉTÉ RÉGLÉE, L'EAU SERA COUPÉE



2 MOIS APRÈS LE NON-PAIEMENT DE LA FACTURE, TOUTES LES ACCESSOIRES SERONT DESINSTALLÉS

◆ POUR REMETTRE LE BRANCHEMENT D'EAU A DOMICILE :

- 1) RÉGLER TOUTES LES ANCIENNES FACTURES + LA SANCTION DE 4 000 AR PAR MOIS DE RETARD
- 2) REFAIRE TOUTES LES ÉTAPES POUR L'INSTALLATION DES BRANCHEMENTS PRIVÉES
- 3) AUCUNE RÉDUCTION NE SERA APPLIQUÉE SUR LE DEVIS MISE À JOUR